

Le Parlement doit corriger le tir et tenir compte de la réalité

AGILE Entraide Suisse Handicap a toujours soutenu l'introduction d'une contribution d'assistance pour les personnes handicapées. Mais le projet présenté par le Conseil fédéral doit être amélioré sur des points centraux avant de pouvoir constituer un jalon vers l'égalité. AGILE est également en faveur de la réinsertion des rentier-ère-s AI, à condition que les objectifs fixés soient réalistes. Ce qui n'est pas le cas dans le projet du Conseil fédéral.

Le message sur le premier volet de la 6^e révision de l'AI (6a) est insatisfaisant. AGILE demande donc au Parlement de l'améliorer, en particulier sur les points suivants:

Contribution d'assistance

Nous soutenons l'introduction d'une contribution d'assistance. C'est l'une des principales revendications de l'Entraide Handicap depuis des années. Le projet du Conseil fédéral se révèle malheureusement discriminatoire puisqu'il exclut une grande partie des personnes handicapées. Les personnes avec un handicap auditif, mental ou psychique en particulier ne pourront pas bénéficier de cette contribution d'assistance, tout comme les familles avec des enfants handicapés. Le Parlement doit donc corriger le tir et étendre le cercle des ayants droit à ces groupes de personnes. AGILE est d'avis que la société peut contribuer financièrement à l'égalité. On peut imaginer financer la contribution d'assistance par un prélèvement sur les gains des maisons de jeux. L'égalité au quotidien et la possibilité de mener une vie autonome et indépendante ne peuvent être obtenues gratuitement.

Révisions des rentes axées sur la réadaptation

AGILE souhaite, tout comme le Conseil fédéral, encourager l'intégration professionnelle des personnes handicapées. Mais il est totalement irréaliste et arbitraire de fixer à l'avance un quota de personnes qui devront être réinsérées (16'000 personnes d'ici 2018!). Le Conseil fédéral ne tient compte ni de la situation économique ni de la réalité du monde du travail moderne. L'objectif chiffré (12'500 rentes en moins en six ans) doit être biffé et le projet amélioré de manière générale au Parlement. Il est sinon à craindre que de nombreux rentier-ère-s actuels perdent leur rente AI sans pour autant trouver une place de travail. Les ménages privés et l'aide sociale seraient alors encore plus sollicités financièrement. Il est faux de parler d'assainissement alors que nous sommes en face d'un simple transfert de charges et d'un pur démantèlement social!

AGILE Entraide Suisse Handicap regroupe et représente en tant que faïtière plus de 40 organisations d'entraide et de proches de personnes handicapées, tout handicap confondu. Depuis bientôt 60 ans, nous nous engageons pour la sécurité sociale, l'intégration et l'égalité des personnes vivant avec un handicap.

Contact:

Mélanie Sauvain, secrétaire romande et porte-parole
031 390 39 39 ou 079 756 45 40
melanie.sauvain@agile.ch
www.agile.ch